

Image not found or type unknown



## Absence états des lieux

Par **Martin cecile**, le **26/04/2017** à **16:55**

Bonjour et merci de me lire

Je me retrouve dans 1 cas un peu spécial : je suis locataire depuis 4 ans ma propriétaire était une petite dame d un certain âge du coup c est un ami de sa famille qui s était occupé de l'état des lieux des papiers etc... j'ai donc appelé se monsieur pour convenir d un rdv pour rédiger l état des lieux de sorties et lui demandait également 1 copie de l'état des lieux d entree ( je l'ai perdue ). Il m'a annoncé le décès de ma propriétaire et ma dit qu il n'avait plus accès aux papiers ( tout est parti chez le notaire ) il m'a également proposé de faire 1 état des lieux de sortie.

Comment ça se passe dans ces cas là?

Merci beaucoup pour vos réponses